



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - Bac STMG - Philosophie - Session 2022

Correction du sujet de BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE - PHILOSOPHIE - SESSION 2022

Durée de l'épreuve : 4 heures - Coefficient : 4

| Correction exercice par exercice

Option 1 : Analyse et explication du texte

A. Éléments d'analyse

1. **Que désigne la « double assurance » ? En quoi permet-elle d'augmenter la persuasion ?**

La « double assurance » désigne la certitude que l'on a à la fois sur l'objectivité du témoin (c'est-à-dire être sûr qu'il a bien vu) et sur son intention de dire la vérité. Cette double assurance renforce la persuasion car elle permet d'établir une confiance plus grande dans le témoignage ; si l'on sait que le témoin ne se trompe pas et qu'il veut nous transmettre la vérité, cette confiance se traduit par une plus forte certitude face au fait observé.

2. **Pourquoi un seul témoignage ne suffit-il pas pour établir la vérité ?**

Un seul témoignage ne suffit pas car il reste sujet à des doutes concernant la fiabilité du témoin. La singularité de ce témoignage peut être influencée par les biais personnels, les émotions ou les interprétations du témoin. À partir du moment où il n'y a qu'un témoignage, la vérité est fragile et ne peut pas être affirmée avec certitude. La pluralité des témoignages, au contraire, permet de confirmer et de renforcer la réalité d'un fait.

3. **Pourquoi l'erreur prend-elle différentes formes ?**

L'erreur prend différentes formes en raison de la variété des préjugés qui influencent les individus. Selon leur éducation, leur culture, et leurs expériences personnelles, les gens peuvent interpréter les mêmes faits de manières très différentes. Ainsi, cette diversité engendre une multitude d'erreurs, car chaque individu filtre les informations à travers le prisme de ses croyances et émotions.

4. **Expliquez : « il n'y a que la vérité qui puisse faire parler de la même manière tant d'hommes d'un caractère opposé ».**

Cette affirmation souligne que seule une vérité objective peut susciter un consensus entre des personnes ayant des perspectives et des intérêts divergents. Si des témoins aux caractères opposés rapportent le même fait, cela signifie qu'ils ont perçu une réalité qui dépasse leurs préjugés et qui est donc sécuritaire en termes de sa véracité. La vérité a un pouvoir unificateur qui permet de transcender les différences individuelles.

B. Éléments de synthèse

1. **Quelle est la question à laquelle l'auteur tente de répondre ici ?**

L'auteur tente de répondre à la question de la fiabilité des témoignages et de comment établir la vérité à partir de ceux-ci. Il questionne la nature même du témoignage et ce qui le rend plus ou moins crédible.

2. **Dégagez les différents moments de l'argumentation.**

Dans son argumentation, l'auteur commence par poser une base sur l'importance de la confiance dans le témoin (double assurance). Puis, il démontre pourquoi un témoignage unique est insuffisant

pour affirmer une vérité. Ensuite, il analyse la multiplicité des erreurs dues aux préjugés. Enfin, il conclut sur la force de la vérité en tant que point de convergence entre différents témoins.

3. **En vous appuyant sur les éléments précédents, dégagez l'idée principale du texte.**

L'idée principale du texte est que la vérité ne peut émerger que lorsque plusieurs témoignages convergent, ce qui réduit les doutes et renforce la certitude de la réalité d'un fait, malgré la diversité des perspectives individuelles.

C. Commentaire

1. **Qu'est-ce qui nous empêche de faire confiance à un témoin ?**

Plusieurs facteurs nous empêchent de faire confiance à un témoin : la subjectivité de son vécu, ses préjugés, ses émotions au moment de l'observation, ainsi que la possibilité d'une intention de tromperie. De plus, un témoin est limité par sa perception des faits, qui peut être faussée.

2. **Des témoignages concordants suffisent-ils à établir la vérité ?**

Des témoignages concordants renforcent l'idée de vérité, mais ils ne suffisent pas à l'établir de manière définitive. Il est toujours nécessaire d'examiner la qualité et la fiabilité de chaque témoignage, notamment en considérant l'historique et le contexte des témoins. Trop de témoins peuvent également refléter des préjugés collectifs ou des consens aux médécines, et non pas nécessairement une vérité.

| Méthodologie et conseils

- **Gestion du temps** : Prenez toujours un moment pour planifier vos réponses avant d'écrire, afin de distribuer correctement votre temps pour chaque partie. Pensez à consacrer davantage de temps aux questions de commentaire.
- **Types de raisonnements** : Soyez rigoureux dans votre argumentation en suivant une logique claire et en vous appuyant sur des exemples précis tirés du texte pour étayer vos réponses.
- **Pièges fréquents** : Évitez de répondre de manière trop personnelle ou émotionnelle; restez dans le cadre de l'analyse du texte et de ses arguments. Assurez-vous d'éviter les généralisations excessives sans preuves.
- **Rappels de méthodes** : Pour expliquer un texte, commencez toujours par reformuler les idées principales avec vos propres mots, sinon, cela peut entraîner des malentendus dans l'interprétation du texte.
- **Présentation** : Rédigez vos réponses de manière claire, avec des paragraphes distincts pour chaque idée ou point discuté. Cela facilite la lecture et montre une structure dans votre raisonnement.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.